RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01149
Numéro SIREN : 384 923 207
Nom ou dénomination : ABC BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2019 sous le numéro de dépôt 16049

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny : dépôt N°16049 en date du 04/09/2019

Thierry SEGUIN

Commissaire aux Comptes

16049

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

S.A.R.L. ABC BATIMENT

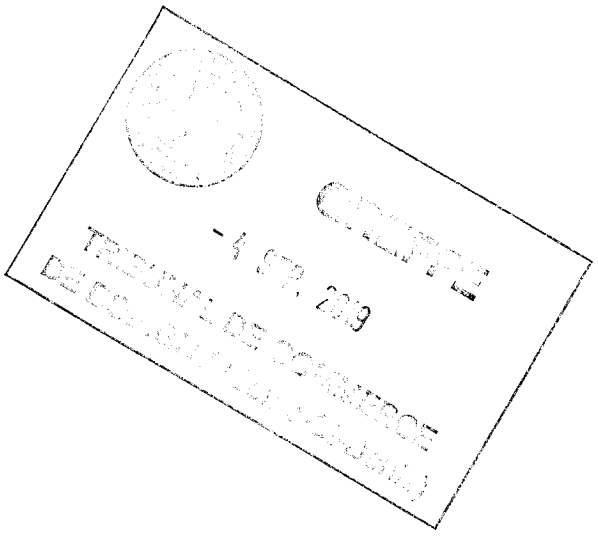
92, rue Paul Vaillant Couturier
93130 NOISY-LE-SEC

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 60.000 Euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



18, rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine
Tel : 01 47 22 64 78
Email : thierryseguinpro@gmail.com

Thierry SEGUIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC BATIMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- le traitement comptable des opérations de l'exercice ainsi que les informations fournies dans l'annexe sont corrects ;

- les principes et méthodes comptables ainsi que les principales estimations sont fournis dans l'annexe.

18, rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine
Tel : 01 47 22 64 78
Email : thierryseguinpro@gmail.com

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion à l'assemblée générale et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérante.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

18, rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine
Tel : 01 47 22 64 78
Email : thierryseguinpro@gmail.com

Thierry SEGUIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

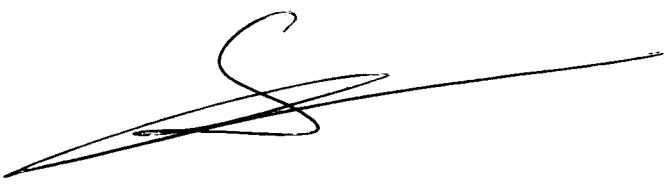
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly, le 13 juin 2019

Le Commissaire Aux Comptes

Thierry SEGUIN



18, rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine
Tel : 01 47 22 64 78
Email : thierryseguinpro@gmail.com

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	2 399	2 399			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	494 104	227 928	266 176	299 116	- 32 940
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 172	39 541	631	296	335
Autres immobilisations corporelles	280 690	221 528	59 162	74 359	- 15 197
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	3 722		3 722	3 722	
Autres immobilisations financières	1 125		1 125	1 125	
TOTAL (I)	**822 212**	**491 396**	**330 816**	**378 618**	**- 47 802**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	11 817		11 817	10 279	1 538
En-cours de production de biens	170 695		170 695	108 321	62 374
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	115 572	1 149	114 423	71 995	42 428
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				35	- 35
. Organismes sociaux				35 536	- 35 536
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 624		1 624	28 479	- 26 855
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 973		18 973	8 385	10 588
. Autres				4 746	- 4 746
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	2 100		2 100	2 100	
Disponibilités	393 228		393 228	327 072	66 156
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	5 465		5 465	21 516	- 16 051
TOTAL (II)	**719 474**	**1 149**	**718 325**	**618 464**	**99 861**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 541 686**	**492 545**	**1 049 141**	**997 082**	**52 059**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	60 000	60 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	6 000	6 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	232 277	176 917	55 360
Résultat de l'exercice	86 044	55 360	30 684
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**384 321**	**298 277**	**86 044**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	288 293	347 611	- 59 318
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		61	- 61
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 777		8 777
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 003	183 827	82 176
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		29 560	- 29 560
. Organismes sociaux	47 979	100 023	- 52 044
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	50 338	32 020	18 318
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 529	5 702	- 3 173
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	901		901
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**664 820**	**698 805**	**- 33 985**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**1 049 141**	**997 082**	**52 059**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises				713	- 713	-100
Production vendue biens						
Production vendue services	2 882 590		2 882 590	2 930 361	- 47 771	-1,63
Chiffres d'affaires Nets	**2 882 590**		**2 882 590**	**2 931 074**	**- 48 484**	**-1,65**
Production stockée			62 374	108 321	- 45 947	-42,42
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				704	- 704	-100
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			44 198	11 201	32 997	294,59
Autres produits			13 195	513	12 682	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			**3 002 357**	**3 051 814**	**- 49 457**	**-1,62**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				719	- 719	-100
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			695 264	783 005	- 87 741	-11,21
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 539	4 211	- 5 750	136,55
Autres achats et charges externes			1 144 187	1 101 116	43 071	3,91
Impôts, taxes et versements assimilés			71 378	53 992	17 386	32,20
Salaires et traitements			656 367	685 494	- 29 127	-4,25
Charges sociales			251 158	288 651	- 37 493	-12,99
Dotations aux amortissements sur immobilisations			48 853	48 377	476	0,98
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				3 758	- 3 758	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			2 244	2	2 242	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			**2 867 912**	**2 969 327**	**- 101 415**	**-3,42**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**134 445**	**82 487**	**51 958**	**62,99**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			1	32	- 31	-96,88
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**1**	**32**	**- 31**	**-96,88**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			23 119	17 586	5 533	31,46
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**23 119**	**17 586**	**5 533**	**31,46**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-23 118**	**-17 554**	**- 5 564**	**31,70**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**111 327**	**64 933**	**46 394**	**71,45**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000	4 100	900	21,95
Reprises sur provisions et transferts de charges		5 000	- 5 000	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	**5 000**	**9 100**	**- 4 100**	**-45,05**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 583	1 140	1 443	126,58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	166	4 636	- 4 470	-96,42
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**2 749**	**5 776**	**- 3 027**	**-52,41**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**2 251**	**3 324**	**- 1 073**	**-32,28**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	27 534	12 897	14 637	113,49
Total des Produits (I+III+V+VII)	**3 007 358**	**3 060 945**	**- 53 587**	**-1,75**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**2 921 314**	**3 005 585**	**- 84 271**	**-2,80**
RESULTAT NET	**86 044**	**55 360**	**30 684**	**55,43**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 049 140,96 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 86 043,77 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Effectif moyen

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE, qui s'élève à 16 261 € en 2018, a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection commerciale et de reconstitution du fonds de roulement

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	496 503		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	39 523		649
Autres installations, agencements, aménagements	228 653		
Matériel de transport	24 188		569
Matériel de bureau, informatique, mobilier	41 614		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**333 978**		**1 218**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 847		
TOTAL	**4 847**		
TOTAL GENERAL	**835 328**		**1 218**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			496 503
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			40 172
Autres installations, agencements, aménagements		7 026	221 627
Matériel de transport		200	24 557
Matériel de bureau, informatique, mobilier		7 108	34 506
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		**14 334**	**320 862**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			4 847
TOTAL			**4 847**
TOTAL GENERAL		**14 334**	**822 212**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	197 387	32 940		230 327
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	39 227	313		39 541
Installations générales, agencements divers	177 112	8 606	7 026	178 692
Matériel de transport	9 417	4 985	34	14 368
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 567	2 009	7 108	28 468
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**259 323**	**15 913**	**14 168**	**261 068**
TOTAL GENERAL	**456 710**	**48 853**	**14 168**	**491 396**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	32 940				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	313				
Installations générales, agencements divers	8 606				
Matériel de transport	4 985				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 009				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**15 913**				
TOTAL GENERAL	**48 853**				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	7 072		5 923	1 149
TOTAL Dépréciations	**7 072**		**5 923**	**1 149**
TOTAL GENERAL	**7 072**		**5 923**	**1 149**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 923	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 722		3 722
Autres immobilisations financières	1 125		1 125
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	115 572	115 572	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	1 624	1 624	
- T.V.A	18 973	18 973	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	5 465	5 465	
TOTAL GENERAL	**146 481**	**141 633**	**4 847**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	Néant
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	288 293	57 752	230 541	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	266 003	266 003		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 979	47 979		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	50 338	50 338		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 529	2 529		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	901	901		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**656 043**	**425 502**	**230 541**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	59 318
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	Néant
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 124
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**9 124**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	5 465	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**5 465**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	120
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	120

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	2 882 590
TOTAL	**2 882 590**

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 882 590
Etranger	
TOTAL	**2 882 590**

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		164 808	164 808
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice		21 797	21 797
TOTAL		**21 797**	**21 797**
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		34 124	34 124
- à plus d'un an et cinq au plus		58 211	58 211
- à plus de cinq ans			
TOTAL		**92 335**	**92 335**
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus		70 298	70 298
- à plus de cinq ans			
TOTAL		**70 298**	**70 298**

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	
Ouvriers	12
TOTAL	**16**

Société « ABC BATIMENT »
Société à responsabilité limitée
Capital social : 60.000 €
Siège social : 92, rue Vaillant Couturier - 93130 NOISY-LE-SEC
384 923 207 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clôturé le 31 décembre 2018

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire, s'élevant à la somme de **86.044 €**, de la façon suivante :

Sommes distribuables :

- Report à nouveau.....	232.277 €
- Bénéfice de l'exercice	86.044 €
Total.....	**318.321 €**

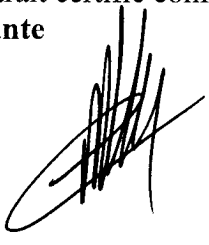
Affectation :

- Report à nouveau.....	318.321 €
Total.....	**318.321 €**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a été distribué à titre de dividende aucune somme pour les trois exercices précédents.

Pour extrait certifié conforme.
La gérante



ABC BATIMENT
Société à responsabilité limitée
Capital social : 60.000 €
Siège social : 92, rue Vaillant Couturier - 93130 NOISY-LE-SEC
384 923 207 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2018

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions législatives et statutaires pour vous présenter les communications prescrites par les textes en vigueur et vous demander, notamment, d'approuver les comptes annuels de l'exercice écoulé.

Comptes sociaux

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Comparaison des résultats

Sur le bilan actif et passif, ainsi que sur le compte de résultat, figurent également les chiffres de l'exercice précédent vous permettant toutes comparaisons utiles.

	Exercice écoulé	Exercice précédent
Produits d'exploitation..... :	3.022.357 €	3.051.814 €
Résultat d'exploitation..... :	134.445 €	82.487 €
Résultat courant..... :	111.327 €	64.933 €
Résultat net..... :	86.044 €	55.360 €

CB

Situation de la société - Exercice écoulé

Notre chiffre d'affaires a été globalement maintenu malgré une légère baisse (-1,6%).

Nos charges d'exploitation ont pu être réduites plus fortement (-3%) grâce aux baisses d'achat de marchandises (-88 K€ soit -11%) et de la masse salariale (-67 K€) cependant compensées par une progression des charges externes (43K€ soit 4%).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi positif de 134 K€ contre 82 K€ en 2017.

En l'absence d'éléments significatifs financiers ou exceptionnels, le bénéfice net comptable s'établit cette année à 86.044 € contre 55.360 € pour l'exercice précédent.

Recherche et développement

La société n'a pas mené d'activités spécifiques en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Dépenses somptuaires - Résultat fiscal

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que cet exercice prend en charge, au titre des dépenses non déductibles du résultat fiscal, en application de l'article 39-4 du même Code, une somme de 17.356 € au titre des amortissements excédentaires.

Compte tenu des réintégrations et des déductions, le bénéfice fiscal de l'exercice ressort à 116.033 €.

Résultat - Proposition d'affectation

L'exercice écoulé se traduit par un résultat bénéficiaire de **86.044 €** que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Sommes distribuables :

- Report à nouveau	232.277 €
- Bénéfice de l'exercice	86.044 €
Total.....	**318.321 €**

Affectation :

- Report à nouveau	318.321 €
Total.....	**318.321 €**

CB

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres de la société se décomposaient comme suit :

- Capital social	60.000 €
- Réserve légale	6.000 €
- Report à nouveau	232.277 €
- Bénéfice de l'exercice	86.044 €
Total	**384.321 €**

En cas d'acceptation de votre part des propositions d'affectation qui précèdent, les capitaux propres de la société se décomposeraient comme suit :

- Capital social	60.000 €
- Réserve légale	6.000 €
- Report à nouveau	318.321 €
Total	**384.321 €**

Nous vous invitons à exprimer votre approbation sur les comptes qui vous sont soumis et à nous donner quitus de notre gestion.

Evolution prévisible - Evénements importants

L'activité reste soutenue sur le premier semestre 2019. Nous espérons ainsi réaliser un chiffre d'affaires au moins similaire, tout en continuant à maîtriser au mieux nos charges de structure.

II. INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Répartition du capital

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé dans la répartition du capital social.

Conventions article L. 223-19 du code de commerce

Les conventions régies par l'article L. 223-19 du code de commerce font l'objet d'un rapport spécial.

Distributions antérieures

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

CB

Exercice	Dividende distribué	Dividende par part
2015	NEANT	NEANT
2016	NEANT	NEANT
2017	NEANT	NEANT

III. REMUNERATION DE LA GERANCE

Les rémunérations nettes qui ont été versées à la gérante au cours de l'exercice écoulé, se sont élevées à la somme de 150.000 €, auxquelles il convient d'ajouter 65.943,56 € de cotisations sociales.

Nous vous proposons, sauf décision ultérieure, de les maintenir à leur niveau actuel.

Sur présentation des pièces justificatives, il a été procédé au remboursement des frais de représentation et de déplacement engagés par la gérance pour le compte de la société.

IV. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes de l'assemblée générale du 30 juin 2017, vous avez nommé Monsieur Thierry SEGUIN, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et la société SERGE AZAN ET ASSOCIES en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de notre société.

Les résolutions que nous soumettons à votre approbation correspondent aux propositions ci-dessus. Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

LA GERANTE
Mme Catherine BUCAU

